

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 14 novembre 2016

Éco-gestes : au ministère de l'Agriculture, tous éco-exemplaires !

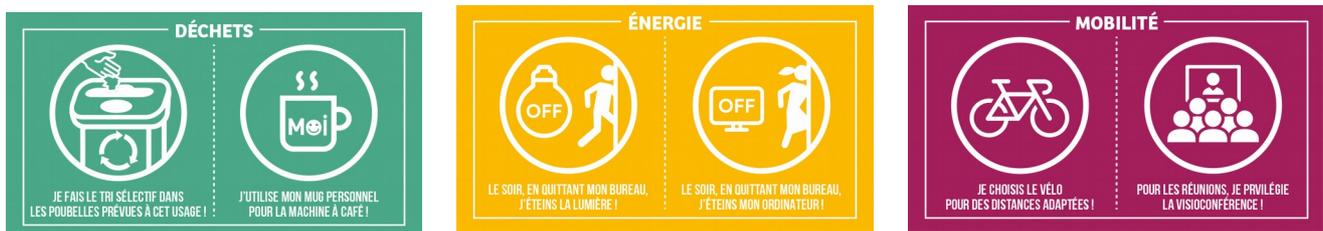
À l'occasion de la COP22 qui se déroule à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt lance une nouvelle campagne interne pour sensibiliser ses agents aux éco-gestes et bonnes pratiques environnementales au quotidien. Alimentation, énergie, impression, recyclage, mobilité... : au bureau aussi, opter pour une consommation responsable et exemplaire, c'est possible.

État exemplaire : objectif ministère 100 % responsable

Depuis 2008, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt est engagé dans l'amélioration de sa performance par la sensibilisation de ses agents aux gestes éco-citoyens, la réduction de sa consommation de papier, la réduction de son empreinte carbone (gestion alternative du parc automobile et de la politique des déplacements professionnels). Comme tous les ministères, le ministère en charge de l'Agriculture révisé ainsi chaque année son **Plan ministériel administration exemplaire (PMAE)**, une manière d'apporter sa contribution à la **réduction de l'empreinte carbone** par une **politique durable de rationalisation des coûts et des dépenses en interne** (voir encadré ci-dessous).

11 éco-gestes à adopter

Lancée à l'occasion de la COP 22, cette campagne de sensibilisation interne à destination de l'ensemble des agents du ministère (France métropolitaine et d'Outre-mer) se décline en 11 éco-gestes à adopter. Gaspillage alimentaire, tri sélectif, économies d'énergies, réduction du papier utilisé, optimisation des déplacements, nouvelles méthodes de travail (visioconférences par exemple), la campagne prend le parti de l'incitation en douceur, ou « nudges verts », ces coups de pouce pour faire adopter en conscience et sans heurts les gestes éco-responsables au quotidien.



> L'intégralité de la campagne sur : <http://agriculture.gouv.fr/eco-geste-au-ministere-tous-eco-exemplaires>

PMAE 2016 : cap sur un ministère 100 % exemplaire

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr / www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Voitures électriques, performance thermique des bâtiments ou préservation de la biodiversité, le ministère de l'agriculture s'engage pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.



Dans son fonctionnement, le ministère donne l'exemple en réduisant de 10 % son parc automobile, et en orientant 70 % de ses achats vers des véhicules propres depuis 2014 pour l'administration centrale. La performance environnementale des bâtiments est également devenue une priorité : rénovation, travaux d'isolation visant à atteindre 30KWh/M2, luminaires de basse consommation à régulation automatique et utilisation de matériaux de construction durables, notamment pour les ossatures de second œuvre. Aujourd'hui, l'administration centrale utilise exclusivement de l'électricité 100 % verte.

Le jardin de l'hôtel de Villeroy s'inscrit dans une démarche de gestion agro-écologique : zéro traitement chimique des espaces verts, potager bio, lutte biologique et jardinage 100 % naturel (nichoir à mésanges, association intelligente de plantes), implantation de 4 ruches, installation d'un hôtel à insectes, compost des déchets organiques, etc..

A Toulouse, le centre informatique est engagé dans un projet de rénovation éco-responsable, visant à optimiser l'efficacité énergétique. La pose de panneaux photovoltaïques 100 % énergie renouvelable est à l'étude. L'optimisation de l'utilisation des ressources informatiques participe de ce mouvement d'ensemble par l'élaboration d'un « cloud » interministériel avec le ministère en charge de l'Ecologie, équipé de processeurs plus performants.

En charge de la formation des agents et la modernisation de leurs outils de travail, le secrétariat général intervient par une politique de formation continue volontariste (modules e-formation mis en ligne, 140 référents régionaux en services déconcentrés et dans les établissements scolaires formés, modules d'agro-écologie dans les formations statutaires).

Enfin dans ses travaux et à travers ses publications, le centre d'études et de prospective, participe activement à la diffusion des stratégies d'adaptation au climat : perspectives d'atténuation des GES, participation à l'élaboration de la stratégie nationale bas carbone et à une prise en compte des enjeux de la future PAC.

 **En savoir plus sur : <http://agriculture.gouv.fr/eco-responsabilite-un-ministere-100-exemplaire>**